



Compte rendu du Comité Technique Local du 16/12/2021

1/ Ponts naturels 2022

La Direction a choisi de retenir 3 ponts naturels en 2022 :

- Vendredi 27 mai
- Vendredi 15 juillet
- Lundi 31 octobre

Vote CGT : abstention. La CGT s'oppose à ces jours de congés imposés aux agents et financés par leurs congés ou RTT.

2/ Point sur les incidences de la suspension de l'avenant de la convention franco-luxembourgeoise

A la suite de la suspension de l'avenant à la convention franco luxembourgeoise, les agents des sites les plus impactés avaient décidé de se mettre en grève le 12/10/2021 (article Chardon). Les agents de Thionville et Hayange se sont également exprimés sur leurs conditions de travail dans le registre hygiène et sécurité au travail.

Le bilan fournit montre que seulement 37% des déclarations avec revenus mixtes (français et luxembourgeois) ont été rectifiées par les contribuables. Les agents craignent de nombreuses rectifications lors de la prochaine campagne d'impôt sur les revenus .

La CGT est intervenue pour exprimer le mécontentement des agents. Bien que 91% des rectifications soient traitées à ce jour, la surcharge de travail durant la campagne et depuis le mois d'octobre a entraîné un retard sur les autres tâches des SIP, et notamment sur les mises à jour de taxe d'habitation. La priorité mise sur le retraitement des déclarations des frontaliers, inquiète les agents qui voient déjà de nombreux contentieux TH arriver.

Nous avons dénoncé les remarques de certains supérieurs hiérarchiques à la suite des annotations portées dans le registre par les agents. La Direction ayant abaissé le nombre de rappels téléphoniques à 1 au lieu de 3, il a été demandé aux agents de se remettre au boulot, et d'arrêter de pleurer.

3/ Présentation du bilan social 2020, du tableau de bord de veille sociale 2020 et de la campagne DUERP/PAP 2020/2021

Le tableau de bord de veille sociale montre que 12% des agents sont retraitables. Cette pyramide des agents entraîne de grandes difficultés dans les services avec des pertes de compétences importantes dues au manque d'anticipation permettant la transmission. La CGT a demandé que la Direction locale fasse un bilan par service des futurs départs afin de les anticiper.

Concernant le taux de couverture (effectif disponible/agents affecté), il est en forte baisse en 2020 (-7,29%). Les trésoreries de Freyming Merlebach et Fontoy ont des taux très faibles (65,82% et 67,14%, contre 81,91% pour le département). Pour ces services, les agents ont également posé plus de jours sur le CET. Ces indicateurs montrent la grande de ces services, qui vont intégrer des SGC. Une fragilisation des SGC est à craindre avec l'arrivée de ces services en difficulté.

Bien que le volume horaire écrêté diminue en 2020 par rapport en 2019, il est supérieur à celui de 2018. Les données transmises par la Direction sont incomplètes puisqu'elles ne tiennent pas compte du troisième trimestre 2020. Compte tenu de l'importance du nombre de télétravailleurs et d'ASA durant le confinement, les chiffres présentés nous semblent très importants. En 2020, 5360h écrêtées contre 4664h en 2018 et 6457h en 2019. Cet indicateur montre une nouvelle fois le manque d'effectifs pour pouvoir réaliser nos missions.

Concernant les actions mises en œuvre pour répondre aux difficultés :

- Affectation d'EDR : nous sommes intervenus pour souligner que la mise en place de permanences assurées par l'équipe de renfort amoindrit l'aide apportée par ces agents dans les services où ils sont affectés
- Recrutement de contractuels : ces emplois ne sont qu'une réponse de court terme. Rien ne garantit un départ prématuré d'un contractuel en cas d'emploi plus attractif, notamment au Luxembourg. Nous avons réaffirmé qu'il était nécessaire de recruter des fonctionnaires à hauteur des besoins
- Le soutien aux télétravailleurs : nous avons réaffirmé notre demande d'uniformisation dans le traitement du télétravail. Il existe beaucoup de disparités entre les services, certains agents étant trop fortement incités à télétravailler quand d'autres se voient refuser le télétravail.

4/ Expérimentation de la délivrance des quitus par le Service national des Quitus

A partir du 1^{er} janvier 2022, le traitement des quitus sera transféré des SIE de Moselle vers le Service National des Quitus de Denain.

La CGT Finances Publiques déplore ce nouvel éloignement du service public des usagers. Alors que le département du Nord est fermé à la mutation depuis 2 ans, il n'y a pas eu suffisamment de demandes pour affecter des agents sur l'ensemble des postes créés dans ce service. La Direction du Nord a recherché 3 contractuels mais n'a eu aucune candidature.

Il semble que ces services nationaux déconnectés des territoires font fuir aussi bien les agents que les usagers. Le travail y est souvent industrialisé, répétitif, anxiogène, sans relation humaine. Cette expérience nous interroge pour le prochain SIE à distance de Forbach. La DDFIP Moselle peut sans doute déjà préparer les offres d'emplois.

5/ Mise en place de Vox Usagers

L'administration française se dote d'un nouveau « gadget » pour améliorer le service public, en récoltant les remarques des usagers. À la lecture des réponses faites aux agents sur le registre hygiène et sécurité, nous avons l'impression que la Direction, incapable de gérer le mécontentement des agents en interne, préfère gérer celui des usagers.

Si le dispositif prend de l'ampleur, nous allons bientôt passer plus de temps à trouver de nouvelles organisations qu'à exercer nos missions. Pas sûr que cela améliore le service rendu.

A quand l'élection du meilleur SIP de Moselle ?

Ce n'est pas la conception du service public de la CGT. Ce ne sont pas des notes qui amélioreront la qualité du service et des conditions de travail. Les expériences rapportées dans Vox Usagers permettront-elles de compenser les suppressions d'emplois ?

La CGT dénonce ce dispositif comme un artifice supplémentaire de l'administration, un outil d'une communication ultra formatée et tendant à faire croire que l'administration est à l'écoute de l'utilisateur et qu'elle tient compte de son témoignage.

6/ Questions diverses

➤ Dysfonctionnements dans l'envoi des factures d'ordure ménagères du Bouzonvillois

Nous sommes revenus sur les propos du maire de Bouzonville dans la presse au sujet d'un dysfonctionnement dans l'envoi des factures d'ordure ménagères (Article Chardon).

Nous avons demandé à la Direction d'apporter son soutien aux agents dénigrés, qui sont confrontés à de multiples difficultés.

La CGT Finances Publiques a réaffirmé son opposition au Nouveau réseau de proximité et à la création des SGC. Si les usagers avaient pu se rendre dans leur trésorerie de proximité, au lieu de pousser la porte de leur mairie, le dysfonctionnement n'aurait sans doute pas pris une telle ampleur avec des articles dans la presse régionale et nationale.

➤ Refus d'encaissements par des buralistes

La CGT a demandé à la Direction un état des lieux des refus d'encaissement par les buralistes.

Une demande a été faite auprès de la Française des jeux, qui constate des encaissements chez les buralistes signalés à la Direction. Le refus ne semble systématique.

➤ Retard dans l'envoi de lettres chèques

Des lettres chèques datant du 24/08 ont été transmises aux postes comptables le 3/12. La CGT a demandé à la Direction de se renseigner sur les raisons de ce retard.

➤ Réorganisation du Contrôle fiscal et impact sur les autres services

Une réorganisation de la mission contrôle fiscal est en cours, et le premier groupe de travail s'est tenu. Nous avons demandé une information sur le 1^{er} groupe de travail.

Lors du précédent Comité technique, notre demande de compte rendu des groupes de travail avait essuyé un refus. Une nouvelle fois, la Direction prétend n'avoir aucune information quant à ce qui s'est dit en groupe de travail et nous renvoie au printemps, voir au mois de juin pour avoir des éléments.

Nous apprenons tout de même que la réorganisation devrait avoir lieu en janvier 2023, mais que les mouvements de personnels devraient se faire au 01/09/2022. La réflexion du groupe de travail toucherait également le recouvrement avec des impacts sur les SIE, voir le PRS.

Encore une fois nous constatons un manque de transparence de la Direction locale.

Concernant la visite du délégué interrégional au PDCE, elle n'aurait aucun lien avec la réorganisation en cours.

➤ **Accueil fiscal dans les trésoreries spécialisées**

Dans un courrier adressé aux maires de Rombas et Bitche, le Directeur s'est engagé à ce que le service rendu à la population soit identique après le 1^{er} janvier 2022, date à laquelle ces trésoreries mixtes vont devenir des trésoreries spécialisées SPL.

Comment continuer à assurer le même service alors que les emplois sont transférés dans un autre service ?

Nous n'avons pas eu de réponse sur les missions que devraient exercer les agents de ces trésoreries afin de fournir le même service. Devront-ils effectuer les mainlevées de Saisie administrative a tiers détenteur, donner des délais de paiement, renseigner sur le dossier fiscal de la personne ? Auront-ils accès aux mêmes applications ?

La Direction a annoncé la rédaction d'une note à destination des agents de Rombas et Bitche. La CGT a interpellé la direction sur la différence de traitement entre les usagers d'un territoire à un autre, et a demandé que l'accueil soit exercé de la même manière dans l'ensemble des trésoreries.

➤ **Budget participatif au CFP de Sarrebourg**

Le budget participatif au CFP de Sarrebourg a permis la création d'un garage à vélo et l'acquisition de tables et bancs pour s'asseoir et se restaurer à l'extérieur.

Ces investissements ont été demandés par les agents qui ont pris part aux discussions autour du budget participatif.

Les agents ont signalé que la mise en œuvre de ces décisions ne correspond pas exactement à leurs attentes (emplacement du garage à vélo, tables trop imposantes). Nous avons demandé à la Direction qu'à l'avenir, et notamment dans le cadre du fonds d'amélioration du cadre de vie au travail, les agents soient associés dans tout le processus, y compris la mise en œuvre.

➤ **Traitement Banque de France dans les SGC**

Le nombre important de collectivités gérées dans les Services de gestion comptable entraîne un traitement très lourd des opérations arrivant sur le compte Banque de France. Chaque jour les agents en charge de la comptabilité sont submergés par une vague qui semble insurmontable.

Le stress engendré par le nombre important d'opérations à passer dans un temps contraint ne cesse de croître dans l'ensemble des SGC.

La Direction nous signale que la DGFIP est bien consciente de ce phénomène et qu'une solution sera apportée prochainement. Il conviendra de remédier rapidement à ce nouveau dommage collatéral du NRP, pour la santé des agents concernés.